

IMPORTANT

Seules les activités encadrées par des titulaires du BEES 1 Spéléologie, du DEJEPS Spéléologie, du DEJEPS Canyonisme issus exclusivement de la formation délivrée par le CREPS ou en possession du BEES 1 Spéléologie, les titulaires des DES JEPS Spéléologie, les stagiaires en cours de formation BEES 1 Spéléologie, les stagiaires cours de formation DEJEPS Spéléologie, les stagiaires en cours de formation DEJEPS Canyonisme au CREPS, les stagiaires en cours de formation DES JEPS Spéléologie sont assurées par le contrat d'assurance négocié par le SNPSC auprès des Mutuelles du Mans Assurances. Ainsi, les associations et sociétés adhérentes employant des professionnels non titulaires d'un de ces diplômes ne sont pas couvertes par le contrat d'assurance négocié par le SNPSC pour les activités que ceux-ci encadrent. Il incombe donc à ces associations et sociétés de par leur obligation d'assurance, d'établir un contrat d'assurance spécifique relatif à cette situation auprès de l'assureur de leur choix.

L'assurance des salariés est nominative. Les sociétés et associations devront communiquer au SNPSC : le nom, le prénom, l'adresse, la date de naissance et la photocopie du diplôme de chaque salarié. Ces informations devront nous être communiquées lors de chaque embauche. Ne seront assurés que les salariés déclarés.

Si les salariés se succèdent, c'est-à-dire s'ils ne travaillent pas simultanément, l'employeur n'aura à s'acquitter que du nombre de cotisations et de primes d'assurance correspondant au nombre de salariés travaillant simultanément. L'employeur devra communiquer au SNPSC les dates de début et de fin de contrat pour chaque salarié. Ne pas travailler simultanément, veut dire ne pas travailler le même jour. Le calcul se fait par période d'embauche.

Premier salarié

Nom
 Prénom
 Adresse.....

 Téléphone.....
 Courriel
 Date de naissance
 Type de contrat
 Date d'embauche.....
 Date de fin de contrat
 BE Spéléo
 DEJEPS Spéléo
 DEJEPS Canyon
 Titulaire Stagiaire

Deuxième salarié

Nom
 Prénom
 Adresse.....

 Téléphone.....
 Courriel
 Date de naissance
 Type de contrat
 Date d'embauche.....
 Date de fin de contrat
 BE Spéléo
 DEJEPS Spéléo
 DEJEPS Canyon
 Titulaire Stagiaire

Troisième salarié

Nom
 Prénom
 Adresse.....

 Téléphone.....
 Courriel
 Date de naissance
 Type de contrat
 Date d'embauche.....
 Date de fin de contrat
 BE Spéléo
 DEJEPS Spéléo
 DEJEPS Canyon
 Titulaire Stagiaire

Je soussigné(e) en ma qualité de
Certifie l'exactitude des renseignements fournis et m'engage à respecter la charte de qualité pour adhérer au syndicat. Ci-joint un chèque approvisionné libellé à l'ordre du Syndicat National des Professionnels de la Spéléologie et du Canyon (SNPSC)

Fait à Signature
Date
.....

Il sera adressé à tous les adhérents assurés un exemplaire du résumé du contrat d'assurance en même temps que l'attestation d'assurance.

Cadre réservé au syndicat	<input type="checkbox"/> Reçu
Date de la poste	<input type="checkbox"/> Attestation d'assurance
Banque	<input type="checkbox"/> Exemplaire du contrat
N° de chèque	<input type="checkbox"/> Fichier
Montant	<input type="checkbox"/> Comptabilité

SNPSC
Syndicat National des Professionnels de la Spéléologie et du Canyon
Régi par le Code du Travail
Mairie - Place de l'Hôtel de Ville
26420 LA CHAPELLE EN VERCORS